École du Barreau

Programme de formation professionnelle

STAGIAIRE – DEMANDE D'INSCRIPTION AU STAGE

MAGISTRATURE – DEMANDE D'AUTORISATION D'AGIR COMME MAÎTRE DE STAGE

Ce formulaire doit être rempli et retourné à l'École du Barreau **idéalement dans les deux semaines précédant le stage ou AU PLUS TARD dans les cinq jours ouvrables qui suivent la date de début du stage.** Au-delà de cette période, les semaines de stage déjà réalisées pourraient ne pas être reconnues. Le formulaire doit être transmis par courriel à stage.ecole@barreau.qc.ca. Nous vous prions de ne PAS transmettre le formulaire par la poste. Veuillez utiliser la fonction *Remplir et signer* pour compléter le formulaire. Assurez-vous que tous les champs requis sont complétés avant d'ajouter une première signature. Si vous enregistrez un formulaire avec une signature ou un paraphe, il ne vous sera plus possible de modifier les champs de formulaire existants à l'exception de la deuxième signature.

Après la réception du formulaire, le Comité de la formation professionnelle – sous réserve des vérifications requises – autorise l'inscription au stage en délivrant une carte de stage. Cette carte permet au stagiaire d'exercer les activités professionnelles réservées à un avocat sous la supervision étroite et la responsabilité de son maître de stage (article 35 du *Règlement sur la formation professionnelle des avocats*) et autorise le juge à agir comme maître de stage, et ce, pour la durée du stage.

Le stage doit contribuer adéquatement à la préparation à l'exercice de la profession d'avocat. À cet effet, il doit permettre au stagiaire de mettre en pratique, en milieu de travail, les compétences développées au cours des volets apprentissages spécifiques et apprentissages expérientiels de manière, et ce, pour une durée de six mois consécutifs, à temps plein.

Pour plus d'informations sur les objectifs du stage, les obligations du maître de stage et du stagiaire ou le processus d'évaluation, consultez le *Guide du stage* disponible au www.ecoledubarreau.qc.ca.

IDENTIFICATION

NOM DU STAGIAIRE : _____

PRÉNOM DU STAGIAIRE : _____

N° d'étudiant : _____

Adresse complète de la résidence : _____

N° de téléphone : _____ **N° de téléphone (travail) :** _____

Adresse électronique : _____

☐ Cochez ici s'il s'agit d'une nouvelle adresse

NOM DU MAÎTRE DE STAGE : _____

PRÉNOM DU MAÎTRE DE STAGE : _____

Tribunal : _____

Adresse : _____

N° de téléphone : _____ **N° de télécopieur :** _____

Adresse électronique : _____

SECTION À REMPLIR PAR LE STAGIAIRE
Demande d'inscription au stage

MODALITÉS DU STAGE

La *Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail* (la *Loi*) prévoit, aux articles 9 à 17, certains motifs qui donnent **droit** au stagiaire de s'absenter pour de courtes périodes, notamment les jours fériés ainsi que les absences pour cause de maladie ou pour raisons familiales ou parentales. En dehors de ces motifs, le ou la stagiaire **peut aussi** s'absenter de son milieu de stage avec l'accord de son maître de stage.

Important: Toute absence, au cours des six mois de stage, d'une durée de plus de 10 jours ouvrables, pour des motifs autres que ceux prévus à la *Loi*, qu'elle soit continue ou intermittente, doit faire l'objet d'une demande d'interruption de stage au Comité de la formation professionnelle.

Le ou la stagiaire prévoit-il s'absenter pendant plus de 10 jours ouvrables, pour des motifs autres que ceux prévus à la *Loi*, durant son stage, avec l'accord de son maître de stage?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, indiquez le nombre de jours ouvrables prévus : _____

(Si une telle demande survient après avoir rempli ce formulaire, le ou la stagiaire doit immédiatement en informer l'École du Barreau par courriel à l'adresse : stage.ecole@barreau.qc.ca.)

RESPONSABILITÉS ET ENGAGEMENTS DU STAGIAIRE

Pendant toute la durée de mon stage, je m'engage à :

☐ **Adhérer et me conformer à l'ensemble des règles d'éthique professionnelle et de déontologie relatives à la profession d'avocat, incluant notamment respecter la confidentialité des dossiers, sans jamais me placer en situation de conflit d'intérêts.**

☐ Me désigner sous l'appellation de « stagiaire en droit ».

☐ Aviser l'École du Barreau de toute absence, changement de maître de stage, interruption du stage ou de toute autre modification au déroulement du stage.

☐ Me préparer aux deux évaluations, y participer et transmettre les rapports d'évaluation (*Rapport formatif* et *Rapport sommatif*) à l'École du Barreau dans les délais prescrits.

☐ Me conformer aux dispositions applicables du *Règlement sur la formation professionnelle des avocats*.

☐ Transmettre au Service des greffes du Barreau du Québec mon formulaire d'inscription au Tableau de l'Ordre dans les délais prescrits.

Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel

☐ Je m'engage à prendre connaissance (ou je déclare avoir pris connaissance) de la Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel, et je m'engage à en appliquer le contenu ainsi qu'à en respecter les exigences, les obligations et le code de conduite. Je m'engage à prendre connaissance (ou je déclare avoir pris connaissance) de la formation mise en ligne par l'École du Barreau sur le sujet.

Je suis conscient(e) de l'importance d'agir si je suis témoin d'une situation à risque de violence à caractère sexuel, et je suis en mesure de porter assistance à une personne victime qui se confie à moi.

Information visant la prévention du harcèlement psychologique

☐ Je m'engage à informer l'École du Barreau de toute plainte de harcèlement psychologique ou de pratique interdite déposée à la CNESST dans le cadre de mon stage en vertu de la *Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail*.

_____ _____

Signature du stagiaire Date

Attention: Pour être valide, la signature doit être numérique et permettre l'authentification de l'identité du signataire. Une signature manuscrite numérisée est également acceptée. À défaut, le formulaire vous sera retourné.

SECTION À REMPLIR PAR LE JUGE
Demande d'autorisation pour agir comme maître de stage

MODALITÉS DU STAGE

Date de début du stage : _____ **Durée du stage :** ☐ 6 mois ☐ Autre : _____

Rémunération : ☐ Rémunération hebdomadaire brute de : _____ $

☐ Bourses / subventions ☐ Aucune rémunération

Autres conditions de travail, s'il y a lieu :

CRITÈRES POUR AGIR COMME MAÎTRE DE STAGE

Pour être maître de stage, le membre de la magistrature qui remplit la présente demande d'autorisation doit satisfaire aux conditions des articles 32 et 36 du *Règlement sur la formation professionnelle des avocats*.

☐ Je déclare être membre de la magistrature.

☐ Je déclare ne pas faire l'objet d'aucune plainte auprès du Conseil de la magistrature ou, le cas échant, auprès du Conseil canadien de la magistrature.

☐ Je déclare ne faire ou ne pas avoir fait l'objet d'une sanction (incluant une réprimande, une limitation ou une suspension de mon droit d'exercer des activités professionnelles) d'un conseil de la magistrature ou, le cas échéant, par le Conseil canadien de la magistrature, pendant les cinq années précédant la présente demande.

☐ Je m'engage, durant le stage,à informer l'École du Barreau de toute modification affectant mes déclarations relatives à mon rôle de maître de stage, conformément aux exigences des articles 32 à 36 du *Règlement sur la formation professionnelle des avocats*.

ATTENTION

Afin d'offrir au stagiaire une supervision étroite et un encadrement adéquat du stage, l'École du Barreau se réserve le droit de limiter un maître de stage à la supervision d'un maximum de deux stagiaires à la fois.

SECTION À REMPLIR PAR LE JUGE
Demande d'autorisation pour agir comme maître de stage

ÉVALUATION DU STAGE

Afin que l'École du Barreau puisse déterminer si le stage effectué constitue une préparation valable à l'exercice de la profession, le maître de stage devra attester au terme de celui-ci que le **stagiaire possède de manière satisfaisante les quatre compétences** de la matrice de l'École du Barreau et qu'il recommande ainsi son inscription au Tableau de l'Ordre :

Compétence 1	Compétence 2	Compétence 3	Compétence 4
ADOPTER UNE CONDUITE ÉTHIQUE ET PROFESSIONNELLE	COMMUNIQUER EFFICACEMENT À L'ORAL ET À L'ÉCRIT	ÉTABLIR UN DIAGNOSTIC	CHOISIR, ÉLABORER ET APPLIQUER LA SOLUTION

ATTENTION : Chaque compétence est déclinée en plusieurs composantes dont certaines doivent OBLIGATOIREMENT être évaluées pendant le stage.

Le maître de stage doit évaluer le stagiaire à deux moments précis en remplissant le *Rapport formatif* et le *Rapport sommatif* dans les délais prescrits :

- Une évaluation formative à la 15e semaine de stage dans le but d'informer le stagiaire du niveau de développement de ses compétences ;
- Une évaluation sommative à la 23e semaine de stage ou au plus tard dans les cinq jours ouvrables qui suivent la date de la fin de la période de stage, dans le but de déterminer le niveau de maîtrise de ses compétences et de recommander ou non son inscription au Tableau de l'Ordre.

Pour plus d'informations sur la matrice des compétences détaillée et le processus d'évaluation, consultez le *Guide du stage*.

VÉRIFICATION

Le Comité de la formation professionnelle doit s'assurer de la conformité de la présente demande d'agir comme maître de stage et peut vérifier si le stage constitue une préparation valable à l'exercice de la profession d'avocat. **À cet effet, j'autorise le Comité de la formation professionnelle ou un représentant nommé par celui-ci à** :

- Exiger du maître de stage ou du stagiaire – ou rechercher auprès de toute personne y ayant contribué – des renseignements lui permettant de juger de la validité du stage ;
- Évaluer la validité du stage en cours. Ces évaluations pourraient s'effectuer par téléphone ou par des visites dans le milieu de stage.

RESPONSABILITÉS ET ENGAGEMENTS DU MAÎTRE DE STAGE

À titre de maître de stage, je m'engage à :

☐ Me conformer aux dispositions applicables du *Règlement sur la formation professionnelle des avocats*, incluant aux obligations de l'article 36, soit :

- Offrir au stagiaire un milieu de travail favorable à l'apprentissage et au développement des compétences, conformément à l'article 30 du règlement ;
- Permettre au stagiaire d'exercer progressivement des activités professionnelles réservées aux avocats ;
- Offrir au stagiaire la rétroaction nécessaire pour favoriser sa progression ;
- Fournir au Comité de la formation professionnelle tous les renseignements qu'il requiert ;
- Contribuer à l'évaluation de l'atteinte des objectifs de stage du stagiaire ;

- Produire au Comité de la formation professionnelle, aux moments que celui-ci indique, un rapport portant sur l'évaluation du stagiaire.

☐ Évaluer le stagiaire conformément au processus d'évaluation décrit dans le *Guide du stage*, incluant les composantes obligatoires de la matrice des compétences de l'École du Barreau.

Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel

☐ Je m'engage à prendre connaissance (ou je déclare avoir pris connaissance) de la Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel, et je m'engage à en appliquer le contenu ainsi qu'à en respecter les exigences, les obligations et le code de conduite. Je m'engage à prendre connaissance (ou je déclare avoir pris connaissance) de la formation mise en ligne par l'École du Barreau sur le sujet.

Je suis conscient(e) de l'importance d'agir si je suis témoin d'une situation à risque de violence à caractère sexuel, et je suis en mesure de porter assistance à une personne victime qui se confie à moi.

Information visant la prévention du harcèlement psychologique

La *Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail* établit le droit des stagiaires de bénéficier d'un milieu de stage exempt de harcèlement psychologique.

☐ Je déclare que j'ai porté à la connaissance du stagiaire la politique de prévention du harcèlement psychologique et de traitement des plaintes adoptée dans mon milieu de stage. À défaut de détenir une telle politique, je déclare que j'ai porté à la connaissance du stagiaire les articles 81.18 et suivants de la *Loi sur les normes du travail* et les articles 18 et suivants de la *Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail*.

Services d'aide et de soutien psychologique pour les stagiaires

L'École du Barreau tient au bien-être psychologique de ses stagiaires et considère qu'il est important d'offrir le soutien nécessaire aux personnes qui vivent de la détresse ou qui font face à des situations éprouvantes. À ce titre, l'École du Barreau a mis en place des ressources de prévention du suicide, incluant une formation en ligne ayant pour but d'aider les maîtres de stage à détecter les signes avant-coureurs et à guider les personnes en détresse vers les ressources appropriées.

☐ En raison de l'importance des sujets évoqués, le visionnement de cette formation est obligatoire pour les maîtres de stage et je m'engage à la visionner (ou je déclare l'avoir visionnée).

En foi de quoi, j'ai signé à _____ le _____

_____
Signature du juge maître de stage

Attention: Pour être valide, la signature doit être numérique et permettre l'authentification de l'identité du signataire. Une signature manuscrite numérisée est également acceptée. À défaut, le formulaire vous sera retourné.